

SPA

Gestion du refuge de Saint-Légier dénoncée

RIVIERA PAGE 32



ARNOLD BURGER

YVERDON

Négociations sur les horaires des magasins

NORD VAUDOIS PAGE 33

JEU VIDÉO

Heavy Rain, ou quand le virtuel devient presque réel

VOUS PAGE 39



EK

MERCREDI 24 FÉVRIER 2010

24 Vaud ET RÉGIONS

23

La réforme angoisse les profs plus qu'elle ne les emballe

ÉCOLE

Les trois syndicats d'enseignants se sont prononcés sur les grands enjeux de l'avant-projet de loi scolaire. Plutôt favorable à sa philosophie, la base craint un manque de moyens.

JOËLLE FABRE

Beaucoup aimeraient s'enthousiasmer pour ce projet audacieux, mais la plupart ont de la peine à y croire. Face à la réforme scolaire envisagée par Anne-Catherine Lyon - une école sans filières et sans redoublement «qui allie excellence et égalité des chances» - le sentiment qui domine parmi les enseignants est la méfiance. Les responsables des trois syndicats d'enseignants font le même déplorable constat: leur base est perplexe.

Le spectre d'EVM (Ecole vaudoise en mutation) a fait son grand retour dans les salles des maîtres. Encore échaudés par cette «révolution» plébiscitée par le peuple en 1996 et introduite précipitamment en 1997, sans pilotage et, surtout, sans moyens supplémentaires, les

profs renâclent. Parfois violemment, comme ce fut le cas la semaine dernière à Vevey dans le cadre de la tournée cantonale de la conseillère d'Etat (24 heures du 20 février).

«Il manque un business plan», résume Gilles Pierrehumbert, président de la Société vaudoise des maîtres secondaires. «Les gens ont l'impression qu'on les prend depuis trop longtemps pour des abrutis. Ils ont peur de se faire avoir une deuxième fois. On sait d'expé-

«J'ai montré lors du compromis sur les notes que je sais tirer les leçons du passé»

ANNE-CATHERINE LYON, CONSEILLÈRE D'ÉTAT

rience que l'Etat tend à faire plus avec la même chose, voire avec moins.»

Message reçu par Anne-Catherine Lyon, qui se réjouit au passage de l'adhésion des enseignants à la philosophie générale de son projet. Qu'ils se rassurent: «J'ai déjà montré en 2004, lors du compromis sur les notes,

que je sais tirer les leçons du passé. Malgré les pressions, j'ai attendu un an avant de faire entrer en vigueur le nouveau système d'évaluation. J'avance avec les enseignants, pas contre eux.» Sur la question des moyens qui seront engagés, elle rassure aussi: «Le Conseil d'Etat n'est pas dans la même dynamique que pour EVM. Aucun de mes collègues ne demande que cette réforme soit une opération blanche financièrement.»

Les efforts de la ministre socialiste pour consulter le plus largement possible sont-ils vains? De nombreux profs considèrent que les dés sont jetés, alors qu'on en n'est qu'au stade de la consultation d'un avant-projet de loi, que le texte définitif doit encore être élaboré et adopté par le Conseil d'Etat, puis soumis à l'approbation du Grand Conseil, pour finalement passer en votation populaire en contre-projet à l'initiative «Ecole 2010». Ils redoutent comme la peste une réforme tombée d'en haut. D'autant que le climat est peu propice au changement. En particulier chez les maîtres spécialistes qui n'ont pas avalé d'avoir perdu des plumes dans la réforme de la grille des salaires de l'Etat. ■

ATTENTIVE Anne-Catherine Lyon se réjouit de l'adhésion des enseignants à la philosophie générale de son projet et tente d'apaiser leurs craintes.



JEAN-BENOÎT SIEBER / AIC

POSITIONS DES SYNDICATS: LA SUPPRESSION DU REDOUBLEMENT

SVMS (Société vaudoise des maîtres secondaires)

Gilles Pierrehumbert président



La SVMS soutient à fond l'idée qu'aucun élève ne quitte l'école avant d'avoir parcouru l'entier du programme des onze années de la scolarité obligatoire. Elle s'oppose en revanche à la suppression complète du redoublement «qui s'avère dans certains cas une mesure pertinente». La question de la suppression du redoublement est par ailleurs «intimement liée aux mesures qu'il faut mettre en place pour que les élèves réussissent sans y avoir recours». Or, le syndicat doute que ces moyens soient mis en œuvre.

SSP-VAUD (Syndicat des services publics, enseignement)

Julien Eggenberger président



Le SSP soutient la diminution du redoublement, mais n'est pas favorable à sa suppression. «La vision du Département est trop dogmatique. Le redoublement est parfois profitable et doit figurer parmi d'autres alternatives, comme le coaching ou le stage de rattrapage.»

Le SSP met en garde: une école qui se veut plus exigeante (amener un maximum d'élèves à la réussite) doit veiller à ne pas apparaître comme une école laxiste (qui fait passer tous les élèves).

SPV (Société pédagogique vaudoise)

Jacques Daniélou président



Stop au redoublement automatique en cas d'échec scolaire. Le redoublement doit devenir exceptionnel: «Tout doit être mis en œuvre pour éviter cette mesure plutôt inutile.» Mais la SPV refuse d'aller jusqu'à le supprimer: «Il nous semble exagéré de dire les choses de façon aussi carrée.»

Au stade de la consultation, le syndicat ne fait pas de concessions et s'en tient à ses propres propositions, émises dans le cadre des «26 mesures pour une école de la réussite». Il réinterviendra lorsque le projet de loi sera adopté par le Conseil d'Etat.

L'ÉCOLE SECONDAIRE À NIVEAUX

La SVMS dit non à l'école secondaire à niveaux. Les membres du syndicat se disent préoccupés par les questions de justice sociale que pose l'actuel système en trois filières (VSO, VSG, VSB), très insatisfaisant. Cependant, sans engagement précis de l'autorité sur les moyens qui seront mis en œuvre pour réaliser une école plus démocratique, ils estiment que ces moyens ne seront pas donnés et refusent cette réorganisation. La SVMS déplore aussi qu'aucune étude sérieuse n'ait été menée sur le sujet.

Le remplacement des trois filières actuelles (VSB, VSG, VSO) par un système à tronc commun et deux niveaux (standard et élevé) dans plusieurs disciplines intéresse sans convaincre le SSP. Favorable à un système qui garantisse les mêmes droits à tous les enfants et qui retarde la sélection, le syndicat estime que l'école à niveaux telle que dessinée par l'avant-projet représente «un assouplissement», mais ressemble davantage à une école à deux filières qu'à une école à voie unique.

Sur cet enjeu crucial de la réforme, la SPV reste aussi sur ses positions, exprimées dès 2007 dans ses «26 mesures pour une école de la réussite». Pour réduire le caractère sélectif de l'école vaudoise «et défendre, dans l'exigence, les conditions de la réussite de tous les élèves», la SPV plaide pour la suppression des trois filières actuelles au profit de la voie unique jusqu'à la fin de la 10e année. Ce n'est qu'en 11e année que les élèves sont répartis en deux voies - l'une préprofessionnelle et l'autre pré-gymnasiale - en fonction de leurs compétences et de leurs aspirations.

L'INTÉGRATION DES ÉLÈVES DIFFÉRENTS

Oui à l'intégration d'élèves différents dans les classes ordinaires. La SVMS approuve les intentions affichées dans le chapitre sur la pédagogie différenciée, mais souhaite ici aussi «des engagements clairs de l'autorité en termes de moyens financiers et humains, de formation, ou encore de locaux».

Le syndicat réclame un plan d'organisation et de financement pour accompagner la future loi. «On parle d'école inclusive et de l'autre côté, on entend des bruits sur la diminution de l'enveloppe de l'enseignement spécialisé.»

Gros problème de confusion terminologique au chapitre de la pédagogie spécialisée, estime le SSP. «Inclusion, intégration, différenciation, pédagogie compensatoire, degré de handicap, situation de handicap...» Une chatte n'y retrouverait pas ses petits.

Favorable à l'intégration d'élèves différents dans les classes ordinaires, le SSP rappelle qu'il a demandé l'ouverture de négociations sur les conditions de travail des enseignants amenés à accueillir ces enfants.

Oui à une école plus inclusive. Mais commençons par clarifier les concepts. Comme leurs collègues du SSP, les délégués de la SPV sont horrifiés par le manque de clarté de ce chapitre qui doit être entièrement repris: «On ne comprend rien à ce méli-mélo où les mesures socio-éducatives sont mélangées avec la pédagogie compensatoire ou encore différenciée. Quel est le rôle du Service de l'enseignement spécialisé dans tout ça? Mystère.» Mais le plus gros souci de la SPV reste la question des moyens qui seront nécessaires à la mise en place de cette politique intégrative.